

## Pour la petite histoire...

### ENTRE 2013 ET 2017

2013 : difficultés de gestion rencontrées par l'association Musikol  
 2013-2015 : étude de la faisabilité de reprise de l'activité par Pays d'Iroise Communauté  
 2015 : décision de prise de compétence  
 2016/2017 : travail sur les conditions de création et de mise en œuvre du projet à la rentrée 2017-2018

### SEPTEMBRE 2017

Ouverture de  
l'Ecole de  
Musique  
d'Iroise !

### AVANT SEPTEMBRE 2017

Trois écoles en Iroise :  
Musikol à Plougonvelin et  
Locmaria  
Adexap à Ploudalmézeau  
-Ecole municipale à St  
Renan

## Choisir un cap

<b>Musique</b>	Les associations de danse se maintiennent et des partenariats seront mis en place entre les structures
<b>Pérennité</b>	D'une offre d'enseignement musical et <b>attractivité</b> du Pays d'Iroise
<b>Accessibilité</b>	Proximité des lieux d'enseignement (maintien du maillage actuel) et mise en œuvre d'une politique tarifaire basée sur le quotient familial pour les enfants du territoire
<b>Egalité</b>	Un projet musical à l'échelle du Pays d'Iroise, une école unique pour les 19 communes
<b>Qualité</b>	Alliance des notions d'exigence et de souplesse
<b>Ouverture et partage</b>	L'école accueillera dans ses instances des représentants des associations et des usagers pour être en phase avec le public et le territoire

**Orientations  
du projet**

## Un projet d'école, gage de qualité

### Des nouveautés :

- Un parcours découverte pour essayer plusieurs instruments dans l'année.
- Un parcours global pour bénéficier d'une formation complète en ne venant qu'une fois par semaine à l'école.

### Des fondamentaux :

**22 ensembles**

**40 enseignants**

**34 instruments**

fidèles au poste

Pour tous les goûts

### Pratiques collectives

Elles sont au cœur de l'activité de l'école : jouer ensemble est notre richesse

### Parcours

Organisation des enseignements en 5 parcours permettant une diversification de l'offre pédagogique

Parcours	Contenu			Tarif	Accessibilité
<b>Parcours complet</b>	1h30 pratique collective	1h de formation musicale	20'-30' instru	1	7 ans
<b>Parcours global</b>	2h pratique collective, FM et instrument				7 ans
<b>Parcours amateur</b>	pratique collective ou FM (1h ou 1h30)	30' instru			2
		20' instru		2 <sup>nd</sup> cycle, adulte, réinscription	
<b>Parcours Eveil</b>	Eveil 1, 2, 3 45'		Parcours découverte 30'	3	Eveil dès 3 ans, Découv 7 ans
<b>Parcours pratiques collectives</b>	Pratiques collectives au choix			4	Autonomie musicale
<b>Stage / Accompagnement des pratiques amateurs</b>	module 6h	Forfait accompagnement : choix entre 1 et 4 jours (équivalent 12 séances de 2h)		5	Groupe, inscription individuelle

### Combien ça coûte ?

**Temps de cours augmenté**  
**Application du quotient familial**  
**Grille tarifaire simplifiée**  
**Facilités de paiement** en 1, 3 ou **9 fois**, possibilité de paiement par chèques vacances ou chèque bancaire, possibilité de paiement en ligne  
**Maintien des réductions pour les familles**

Tarifs	Pays d'Iroise et communes conventionnées		Extérieurs	
	Enfants (5 tranches de QF)	Adultes	Enfants	Adultes
<b>1 Parcours complet/global/amateur</b>	<b>240 à 440 €</b> instrument 20 ou 30 min selon le cycle	<b>490 €</b> instrument 30 min	<b>550 €</b>	<b>650 €</b>
<b>2 Amateur 20'</b>	<b>190 à 360 €</b>	<b>440 €</b>	<b>500 €</b>	<b>600 €</b>
<b>3 Eveil</b>	<b>75 à 120 €</b>		<b>200 €</b>	
<b>4 Pratiques collectives</b>	<b>80 à 160 €</b>	<b>190 €</b> ( <b>160 €</b> pour les groupes > 8)	<b>210 €</b>	<b>230 €</b>
<b>5 Stage/ module de 6H</b>	<b>12 à 32 €</b>	<b>40 €</b>	<b>45 €</b>	<b>50 €</b>

**Calcul du QF :** Revenu fiscal de référence (avis d'imposition N-1) / 12 / nb parts

Tranche 1 : < 599 ; 2 : 600-899 ; 3 : 900-1199 ; 4 : 1200-1399 ; 5 > 1400

## Les sites d'enseignement

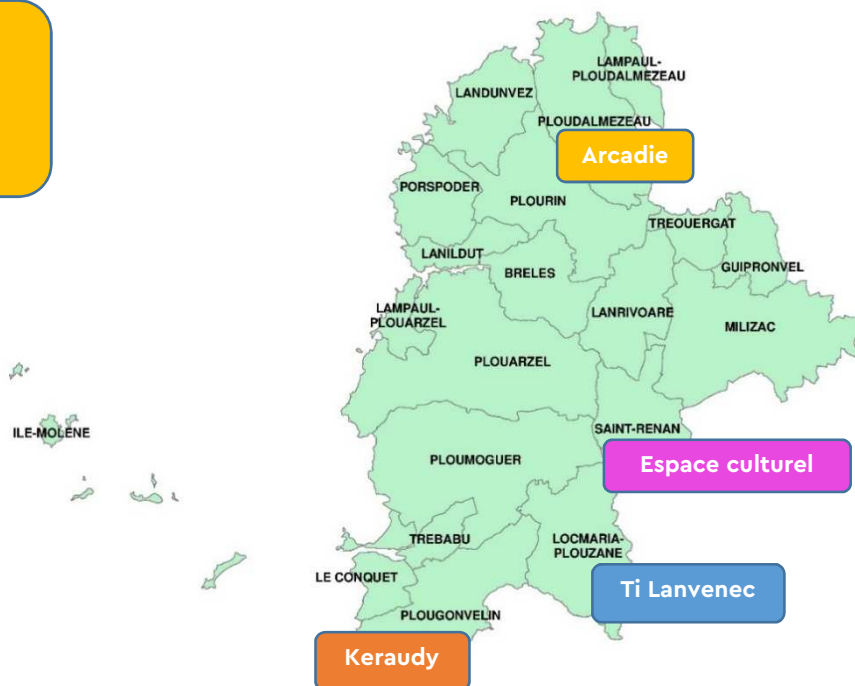
**Musique.pays-iroise.bzh**

[musique@ccpi.bzh](mailto:musique@ccpi.bzh)

02 98 84 28 65

### Réinscriptions en juin

•  
Aux heures de permanences habituelles des écoles et lors de journées complémentaires :



## Les inscriptions

	Locmaria Plouzané	Plougonvelin	Ploudalmézeau	St Renan
<b>Samedi 3 juin</b>				9h30-12h30
<b>Jeudi 8 juin</b>			16h30-18h30	
<b>Samedi 10 juin</b>		9h30-12h30		9h30-12h30
<b>Mercredi 14 juin</b>				14-18h
<b>Jeudi 15 juin</b>				16h30-18h30
<b>Samedi 17 juin</b>	9h30-12h30			
<b>Samedi 24 juin</b>			9h00-12h00	
<b>Mercredi 28 juin</b>			14h00-18h00	

- Les réinscriptions ne sont pas prises par ordre d'arrivée. Les horaires seront attribués par les enseignants qui vous contacteront ultérieurement. Ainsi, il est recommandé d'utiliser les créneaux de permanences de tout le mois de juin et de votre site actuel afin d'éviter les files d'attentes aux premières permanences.
- Pièces à fournir :
  - o Justificatif de domicile
  - o Avis d'imposition (pour la réinscription d'un enfant du territoire).
  - o Montant du paiement par Chèques Vacances le cas échéant.
  - o Relevé d'identité bancaire
  - o Mandat de prélèvement SEPA